

CAB/I031/2-5

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique



Accréditation N° 5-0058 Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple d

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
 à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010
- AB 01115701 19 1 1. Numéro du document : 2. Nom et adresse de l'opérateur : 3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : **SARL AQUITAINE BIOLOGIE** QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE ZI La Barberie - Rue Nicolas L N° d'agrément : FR-BIO-16 47300 - VILLENEUVE SUR LOT Activité principale : Transformateur 6. Période de validité 5. Définis comme : 4. Catégories de produits/activité : du: au: Produits transformés et process : Marque: Produits alimentaires divers n.c.a. conventionnel en parallèle 28/11/2019 30/06/2021 Produits alimentaires divers n.c.a.: biologique 28/11/2019 30/06/2021 cf. annexe Produits distribués: Marque : Commerce de gros d'autres produits conventionnel en parallèle 28/11/2019 30/06/2021 alimentaires n.c.a. Commerce de gros d'autres produits biologique 28/11/2019 30/06/2021 alimentaires n.c.a.: cf. annexe 6. Période de validité : 7. Date de contrôle : 28/11/2019 Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande Le 26/02/2020 Le Directeur, François LUQUET

Page 1/1